

Contre l'isolement carcéral ! Pour le transfert de Fabrice Boromé en Guadeloupe !



Fabrice Boromé a été condamné en 2010 à 8 ans de prison en Guadeloupe. Dès 2011, il a été transféré en métropole, loin de ses proches. Depuis, il réclame son transfert en Guadeloupe. Comme seule réponse, l'Administration Pénitentiaire a **augmenté la répression**, et c'est 28 ans qu'il a à purger, jusqu'en 2038 ! Et comme si cela ne suffisait pas, Fabrice Boromé, comme de nombreux autres détenus qui ne courbent pas l'échine, est détenu à **l'isolement**, et ce depuis 2012 : pendant plusieurs mois, c'était menottage systématique (même pour téléphoner) et repas jetés au sol à travers une grille... Si certaines brimades ont cessé, il continue à faire ses promenades seul dans une cour entièrement grillagée et l'humiliation permanente continue. **L'isolement, c'est une torture blanche.** L'isolement, c'est la perte de tout contact humain, à part avec des matons ; Ces mêmes matons qui annoncent en 2013 à Fabrice Boromé la mort de son père, en rigolant.

En juin 2017, à bout de patience, il a bloqué la douche pour réclamer son transfert ; au lieu d'accepter de le ramener en Guadeloupe, les matons lui ont jeté une grenade assourdissante dans la douche. Aujourd'hui, il n'entend plus d'une oreille.

L'isolement carcéral a des conséquences dramatiques : Migraines permanentes, vue qui diminue, perte de toute relation humaine, langage parlé et écrit qui se dégrade... Malgré tout ça, aucun médecin n'a osé s'opposer à son maintien à l'isolement.

Il est temps que ça cesse. Fabrice Boromé est en train de devenir fou, et l'Administration pénitentiaire est toujours sourde.

Il est aujourd'hui enfermé à la Maison centrale de Moulins-Yzeure. Le directeur lui a assuré qu'il serait transféré avant l'été en région parisienne, la seule région en métropole où des proches pourraient venir régulièrement au parloir. Aujourd'hui, 21 juin, jour de l'été, ce n'est toujours pas le cas.

La Direction interrégionale de l'administration pénitentiaire de Lyon, 1 Rue du Général Mouton Duvernet, est complice du refus de transfert et du maintien à l'isolement. C'est à la Direction interrégionale de demander la fin de l'acharnement contre Fabrice Boromé.

Comme Fabrice Boromé, plus de 600 détenus d'outre-mer sont enfermés en métropole :

Rassemblement le 21/06/2018, 16H, 1 Cours Albert Thomas, Lyon
Solidarité avec les détenu·e·s d'outre-mer enfermé·e·s en métropole !



Solidarité avec Fabrice Boromé !

Solidarité avec tou·te·s les détenu·e·s !

